

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



UNE REVOLUTION

Jamais mesure aussi sérieuse que celle du futur traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis, ne s'imposa plus légitimement à l'expérience des hommes d'état des deux pays.

Il ne s'agit plus aujourd'hui, comme lors du premier traité de réciprocité de 1857, d'admettre, exempts de droits, certaines catégories d'articles, des produits déterminés de part et d'autre, mais presque d'un libre échange complet. Ce qui n'était d'abord qu'une convention restreinte, étroitement limitée, s'agrandit et devient une révolution économique. Ce n'est plus un essai, une concession mutuelle faite à un système, il s'agit du déplacement des intérêts manufacturiers, commerciaux et agricoles, d'un changement radical.

Libre échange ou protection? tel est le dilemme posé.

Ces deux systèmes ont des partisans également sincères et convaincus, recommandables et habiles: l'un et l'autre appuient leur thèse d'autorités reconnues, et chacun d'eux possède à son avoir des expériences, des faits assez concluants. Cette égalité de preuves, loin d'aider à la solution du problème, ne fait, comme bien on pense, qu'en augmenter la difficulté. Aussi sommes-nous porté à dire qu'en des questions si complexes, l'absolu de la théorie, l'application rigide des principes de la doctrine, conduisent ordinairement à des excès, à des fautes que l'on expie tôt ou tard.

Se tenir également éloigné de l'un ou l'autre extrême constitue, pensons-nous, en matière si mobile, si variable, la véritable sagesse.

Le nombre, la variété des intérêts engagés dans toutes les branches de l'industrie, du commerce et de l'agriculture dans chaque contrée; la susceptibilité des capitaux devant un changement; l'esprit de routine, l'ignorance des masses, les intrigues des partis, font, empessons-nous de le dire, de la discussion impartiale d'un traité de commerce, une chose délicate et fort difficile.

Il faut en de pareils débats apporter des arguments précis, des chiffres, surtout des faits: classer ceux-ci avec méthode, raisonner avec calme, se préserver de l'esprit de parti, et ne jamais hésiter à sacrifier au bien général du pays, les intérêts d'une classe respectable, d'un monopole ancien ou de particuliers puissants.

Le Congrès, réuni depuis un mois déjà,

ne semble pas pressé d'entamer la discussion du traité de réciprocité.

Les Etats-Unis voudraient ils connaître la pensée de notre Parlement avant d'exprimer la leur?

Quoi qu'il en soit, les trois parties contractantes, car il y aura trois signataires au contrat, le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis, ont exprimé sur le sujet des opinions si opposées, que l'on doute fort d'une entente amiable.

Au Canada, les Chambres de Commerce, composées de négociants, d'industriels influents, sont également divisées pour ou contre l'adoption du traité. Quant aux classes agricoles, à la masse des consommateurs, leurs mandataires n'ont point encore parlé. Il est probable que de l'attitude de ces derniers dépendra le sort de la mesure.

En Angleterre, les manufacturiers, les producteurs, le commerce en général, s'oppose au traité sous prétexte qu'il est aussi injuste qu'impolitique d'admettre des marchandises étrangères au Canada, à un tarif inférieur à celui qui grève les articles de la métropole. Lord Derby et Lord Carnarvon ont répondu dans ce sens à une députation de commerçants qui était venue leur exposer leurs griefs. Et, comme on le sait, pas de traité de commerce sans la sanction impériale.

Aux Etats-Unis la mesure se trouve plus que menacée par la coalition des intérêts particuliers de chaque Etat.

Ainsi, dans le Maine, l'ex-président Hamelin prédit la chute de la république, si le traité de réciprocité est adopté; et cela parce que son Etat se livre sur une grande échelle à la culture de la pomme de terre.

Les autres députés du Maine sont unanimes sur la proscription des tubercules étrangers.

Le Vermont, lui, veut protéger ses marbres et ses crayons en ardoise; le Connecticut, ses oignons; le Rhode-Island, ses huîtres; le New-Hampshire, son granit et ses pommes; le Massachusetts, ses pois; toute la Nouvelle-Angleterre, enfin, repousse la concurrence et ne veut point entendre parler de l'introduction sur les marchés de l'Union de produits similaires aux siens.

En outre, il y a les sénateurs du Michigan qui protègent les bois; ceux de Pennsylvanie, le charbon, le pétrole et le fer; le New-Jersey, le Delaware et le Maryland ont tous des intérêts particuliers, représentés à Washington.

Il paraît, cependant, qu'on verrait d'assez bon oeil l'établissement entre les Etats-Unis et le Canada, d'une sorte de Zollverein, une union douanière semblable à ce qui existait en Allemagne avant la création de l'empire prussien. Dans ce dernier projet, les douanes seraient supprimées, les marchandises étrangères de toute provenance, paieraient mêmes droits aux ports des deux pays, et le produit des droits ainsi perçus serait ensuite réparti proportionnellement à la population des deux Etats.

Notre tâche n'est point de discuter ici les diverses faces de cette importante question, mais seulement de les exposer, afin que nul n'en ignore. L'OPINION PUBLIQUE, en renonçant à la politique militante, n'a point abdiqué son droit de traiter des matières économiques.

La prochaine réunion des députés à Ottawa nous a fait évoquer devant le public le traité de réciprocité. Cette question est si grave, elle embrasse tant d'intérêts, touche à tant d'hommes et de choses, qu'elle mérite une considération sérieuse. Nous espérons que dans le choix de l'adoption ou du rejet de la mesure, une seule idée, celle du bien général, de la prospérité publique, du progrès du pays, inspirera les délibérations de notre Parlement.

A. ACHINTRE.

SOUVENIR D'ENFANCE

A TRAVERS UN VOILE

C'est une après-midi de dimanche, à l'heure de Vêpres et de la procession, que j'ai compris, pour la première fois, la solennité des fêtes religieuses, le charme des orgues invisibles et des cierges adoucis de jour. Ne me dites pas que l'église était petite, le tapis du chœur usé, le velours des prie-Dieu froissé par les méditations un peu longues, les fleurs innombrables des chapelles en papier mince de toutes couleurs, je n'en croirai jamais rien. Le voile blanc étendu sur mes yeux a tout transformé pour moi ce jour-là. J'ai vu la prière. Les mystères m'ont paru compréhensibles, et les emblèmes vivants. Les épis de blé, les grappes de vigne brodées sur la nappe d'autel, l'agneau au milieu, avec sa toison traversée d'une croix, me frappaient comme la parole même de l'évangile. De chaque côté du chœur des toilettes blanches s'affaissaient en longues files régulières. Comme les cierges qui à travers mon voile n'étaient plus que des points brillants d'épouvres de rayons, tous les yeux ouverts autour de moi avaient quelque

chose de fixe et de doux, une pensée pareille dans mille regards dispersés.

Juliette, qui parliez toujours en classe, Marthe, sérieuse à l'heure des leçons, Amélie, traîtresse, moqueuse et méchante, d'où vient qu'à ce moment-là vous étiez toutes aussi douces, aussi calmes et appliquées. Jeunes filles depuis, femmes maintenant et mères, peut-être dans vos beaux jours de vertu, de résignation, de patience à toutes les larmes, n'avez-vous jamais retrouvé la minute fervente qui passait alors au-dessus de nos têtes inclinées, comme une étoile unique montant à l'horizon de nos vies, visible à nous seules.

La mousseline avait des reflets de lampes célestes, un floconnement d'encens. Les chapeliers roulés autour des bras, les croix miroitant sur les guimpes étaient bien des bijoux d'église, agrémentés d'argent, de nacre et de perles, bénits, confondus avec la vague des parures. On avait caché nos cheveux sous des petits bonnets à ruches monastiques, réguliers, et je me souviens avoir pleuré un peu parce que ma mère voulait me friser ce matin-là, et que c'était contraire à l'uniforme, les petits bandeaux plats bien lissés, la ligne pure qui ouvre le front comme pour mettre à découvert l'indifférence mondaine et la pensée toute sainte. Oh! le doux assourdissement de la cérémonie entière, le velours où l'on marchait, les voiles frôlant à peine, le geste lent des mains gantées, la voix mate d'un enfant qui récitait des psaumes au milieu de l'église trop pleine, — un oiseau qui voudrait chanter dans un coffret de satin ourlé de cygne et couvert de dentelles. On n'entendait rien dans les rangs, excepté sur l'estrade, tout en haut de la nef, où cette petite voix étouffée, arrivée à l'air léger de la voûte peinte en bleu-ciel, retrouvait sa résonance de cristal pur.

Le chœur s'éclaircit, défilé rang par rang pour la procession. Les cierges tremblent un peu dans les mains petites, tendues en dehors des voiles. Voici la haute bannière de soie raide bien loin devant nous. Celui qui la porte est invisible, perdu dans la foule, et elle a l'air de planer toute seule, élevée et soutenue par les accords de l'orgue, ces nappes d'atmosphère vibrante qui s'étendent en s'affaiblissant. Une minute devant le portail entr'ouvert, un rayon de jour s'échappe sur les dorures, les satins flottants, léger, bleuâtre, surnaturel, dans la gloire dérée, éclatante des autels. Derrière la procession, tout en noir avec nous tout en blanc, des vieilles femmes dont les voix hésitent, suivent les répons en chevrotant... Comme la chapelle m'a paru grande ce jour-là, vue lentement tout autour, à petits pas, et comme tout m'y a semblé vrai, du vrai des images, des conventions, vu comme il faut voir les rêves, et Dieu à travers un voile transparent, une apparence de réalité où se fond la trop vive lumière! Au mouvement des

plis de tulle, les tableaux s'animaient, les statues souriaient, le reflet compliqué des vitraux n'était plus que la clarté mystique tombant de ses ailes d'anges dont il est parlé dans les livres saints, irisées comme des plumes d'oiseaux. Il faut avoir un nuage blanc sur les yeux pour regarder tout cela, et jamais je n'oublierai l'intimité charmante des pensées que l'on croit invisibles confondues sous l'abri du voile abaissé, avec les impressions pieuses du dehors. Cela m'a duré tout le jour; et la rue en rentrant, les passants, le ciel gris en ont été transformés, pendant que je regagnais la maison toute émue de ce costume entièrement blanc, osant à peine mettre les pieds à terre et marchant comme dans une nuée, éblouie par les impressions flottantes, indéfinies, d'une après-midi entière de vêpres et de procession... J. D.

ECHOS DE PARTOUT

Il est probable que les îles Sandwich seront annexées tôt ou tard aux États-Unis.

A propos de l'*Univers*, rédigé par M. Veuil- lot, connaît-on ce détail? Ce journal a été fondé avec le produit de l'ouvrage de M. Veuil- lot : *Les Odeurs de Paris*. Le livre a rapporté 70,000 francs à l'auteur et c'est la somme exacte qui a servi à jeter les bases de la feuille catholique.

C'est le 1er Janvier courant, que la loi passée par la législature de l'Etat de New-York, le 11 mai 1874, rendant obligatoire l'éducation des enfants de 8 à 14 ans, est entrée en force.

Chaque enfant sera tenu de fréquenter les maisons d'éducation durant quatorze semaines consécutives. À moins que les parents prouvent que leurs enfants reçoivent leur éducation dans leur famille.

Voici des chiffres qui pourront être utiles à nos importateurs : M. Dawes a présenté au Congrès un projet de loi qui remet en vigueur la loi abrogée en 1872. Les droits sur le café avaient produit en 1871-72 cinq millions de dollars, à raison de 3 cts par livre sur 168 millions de livres. Quant au thé, l'importation de 46 millions de livres avait produit sept millions de dollars, avec le droit de 15 cents par livre.

La mesure prise par le Congrès, au lieu de profiter aux consommateurs, a simplement enrichi les producteurs de cafés brésiliens et de thé chinois. Depuis 1872, la consommation du thé et du café a augmentée; on estime que les droits produiraient de 16 à 17 millions de dollars.

L'*Independent* d'Indigo (Californie) parle d'une riche découverte qui vient d'être faite dans ce comté, par deux frères, les nommés William et Robert Brown, dans le Coso District. Ce sont des veines de carbonate de plomb riches en argent et du travail le plus facile. Autant que l'on peut en juger, le minerai serait inexpuisable. D'après plusieurs essais faits à Cerro Gordo et à Swansea, le minerai donne une moyenne de soixante-dix onces d'argent et cinquante pour cent de plomb. Les deux principales veines ont plus de vingt pieds de large. La formation est de calcaire tendre et de porphyre, presque aussi doux que le minerai même.

On croit que cette découverte est la plus importante de toutes celles qui ont été faites dans le comté.

Le moment approche où une prescription importante de la loi du 17 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée va être rendue obligatoire.

Aux termes de cette loi, en effet, nul ne pourra, à partir du 1er janvier 1875, être admis à s'engager dans l'armée française, s'il ne sait lire et écrire.

Afin d'assurer l'exécution de cette prescription, le décret du 30 novembre 1872 (art. 7) dispose que la déclaration exigée par l'article 6 du même décret doit être écrite et signée par l'engagé, en présence du maire et de deux témoins.

Ces dispositions viennent d'être rappelées aux préfets qui sont chargés d'en assurer l'exécution.

Le projet d'établir une communication à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre vient de trouver un apôtre convaincu.

M. J. A. Verard de Ste. Anne vient d'envoyer à l'Académie des Sciences un plan du passage à travers la Manche.

Voici la base de ce travail : — La profondeur de la mer au centre du détroit, c'est-à-dire l'endroit le plus profond est de 53 mètres 90 centimètres. Il ne s'agit donc — ce qui n'est pas au-dessus de la puissance humaine — de construire en pleine mer des travaux de maçonnerie d'une hauteur semblable à ceux de l'église Notre-Dame de Paris, qui a 126 mètres, ou de l'église St. Paul de Londres, qui a 123 mètres, pour avoir une route à l'abri de tout obstacle et de tout orage.

AU BAL

Je n'aime pas la danse, mais je la respecte beaucoup. C'est une institution aussi ancienne qu'universelle. On a dansé dans tous les temps et dans tous les pays. Dans les glaces du nord comme dans les déserts du midi, on sautille. On danse même sur les volcans. On a les danses nationales, les danses d'enfants, les danses religieuses, les danses de guerre, et la danse de l'anse du panier.

Et le bal, n'est-ce pas la plus belle représentation des relations sociales? N'est-ce pas le rendez-vous de tout ce que l'esprit, le goût, la beauté, les grâces ont de plus charmant et de plus séduisant? C'est au bal que la femme est dans son rôle le plus fascinateur. L'éventail est une arme et un sceptre. Il agace, il défend, il invite, il attaque, il punit. Rien de gracieux et d'éloquent comme un éventail manié par une main savante. Que de promesses, que d'esprit, que de secrets abritent ces plis mystérieux!

Au bal, la femme est reine : c'est là qu'elle consacre ses droits et l'esclavage de ses sujets.

Au bal, il y a encore le souper. Tout le monde mange, les gourmets dînent, mais le souper est réservé aux heureux de ce monde, aux gens qui s'amuse. C'est le repas, ou plutôt le manger social, attrayant par excellence. On mange du bout des doigts, mais l'esprit en est toujours le plus précieux assaisonnement. C'est à une table de souper, à la lueur des candélabres, en face de ces variétés, de riens délicieux, qui font la base d'un menu intelligent, que le vin pétille avec plus d'ambition, que le Bourgogne revêt ses tons les plus riches, que le Bordeaux, ce pur sang de la vigne, ressemble le plus au sang de l'homme qu'il rajeunit et transforme. C'est à travers ce cristal qui s'emplît d'un autre cristal que la vie paraît la plus belle des inventions. Ajoutez à cela l'animation d'une valse ou deux, le brillant des toilettes, le piquant de la causerie, et vous comprendrez pourquoi je vais au bal.

Mais — car il y a un mais — quelle est l'institution parfaite en ce monde? Le paradis terrestre même n'était pas parfait; il y avait trop de pommes.

C'est la danse qui gâte le bal; on danse trop et on danse mal. Je crois à la danse comme je crois à la musique : c'est un art d'agrément. Ce n'est pas une raison pour en faire une corvée.

Un salon n'est pas un gymnase ni un manège, et le bal n'a pas été inventé seulement pour danser. Le bal est une image, une représentation du monde et de la vie, en petit mais en beau. Les chemins de fer et les steamers sont au service des voyageurs, mais Philéas Fogg (1) n'est pas le type du voyageur intelligent. Il gagne son pain, mais il a dépensé une fortune, et il n'a rien vu, il n'a profité de rien, il n'a joui de rien.

La beauté et l'agrément du voyage consistent dans l'imprévu, des paysages et des rencontres, dans l'indépendance qui permet de s'arrêter plus longtemps ici que là, de dresser ou replier sa tente suivant que l'on aime le pays, ses habitants ou ses productions. Si on a de joyeux compagnons de route, on brûle une ou deux étapes, afin de jouir plus longtemps de leur société.

Il y a des gens qui font l'Europe en trois semaines : mais ils ne voyagent pas, il se font transporter. Il y a des gens qui ne manquent pas une danse; ceux-là n'ont jamais connu le bal. Pour eux un salon n'est pas un salon, c'est un champ de course.

Et le carnet de bal ! en voilà une invention assez triste, et que seule peut expli-

(1) Le héros principal du voyage autour du monde en 90 jours, roman de M. Jules Verne.

quer la manie de réglementation et d'apparences qui nous distinguent.

Dès l'entrée en scène, on fixe l'emploi de la soirée, on rédige l'ordre du jour absolument comme à la chambre des communes. A 11 heures précises, sourire à Mlle X.; vingt minutes plus tard, demander à Mlle Y. si elle aime le fromage, à une heure et quart faire à Mlle Z., au sujet de sa toilette, un compliment qui n'atteint que sa modestie. Et si on a le malheur d'être en retard de cinq minutes, il faut voir les scènes!

La femme est naturellement jalouse de la femme. Elle a une peur bleue de faire tapisserie. Si elle manquait une danse, elle craindrait d'être accusée, et comme la femme de César, elle veut être au-dessus du soupçon.

Elle tombe de fatigue, mais la vingt-cinquième danse va commencer; il faut qu'elle fournisse sa course. Le danseur est épuisé, la sueur ruisselle de son front, mais il faut faire au moins un tour. Enfin elle l'a emporté sur sa rivale d'un talon. Elle est heureuse!

Comparé à une de ces enthousiastes danseuses, le Juif-Errant passerait pour casanier.

On avait au moins le quadrille pour se reposer. C'est une danse spécialement inventée pour les amoureux dans les pays comme le nôtre où l'opinion, d'accord avec la morale, ne permet point aux jeunes filles, sous prétexte déterminé, de tyrannie, de goûts contrariés, de désertir le domicile paternel. Quoi! avec un peu d'habitude et en enjambant les préliminaires, on pourrait arriver jusqu'à une déclaration. On est en voie de le faire disparaître. On lui substitue une invention absurde qui n'est pas une danse et qui vous cloue au silence le plus absolu.

On est même arrivé à diminuer tellement le souper qu'il n'en reste plus rien. On se contente de donner seulement des rafraichissements. Qu'on danse vingt fois au lieu de deux, et on se passera de tout le reste. On court de temps en temps avaler un verre de vin, entre deux galops, comme on passe l'éponge dans le canon dont la chaleur pourrait enflammer la poudre avant le temps.

La danse est toujours en grand honneur, mais elle a perdu son plus grand attrait : elle n'est plus qu'une question de muscles. Le patriarche de la religion des muscles, le Rév. M. Spurgeon, doit être content. On enlève les suffrages de ses contemporains à jarrets tendus. C'est admirable, mais où est l'élégance? Le galop a remplacé la valse, le quadrille et la contre-danse; les sandwiches et le claret-punch ont remplacé le souper. La danse est restée, mais le bal et le salon n'existent plus.

TROIS-ÉTOILES.

SCIENCE POPULAIRE

TRONCS D'ARBRES PÉTRIFIÉS DANS LE COLORADO. — A 50 kilomètres dans l'ouest de Pike's Peak, se trouvent les fameuses pétrifications du Colorado. Sur un espace d'un kilomètre carré, on voit treize troncs convertis en pierres; tous, à l'exception d'un seul, ont été dégradés par la curiosité des chercheurs (celui-ci était évidemment un arbre d'une dimension gigantesque. Il est placé au pied d'une saillie de rochers pittoresques. Le tronc s'élève à environ 1 mètre du sol et il a au moins 3 mètres de diamètre. Quoiqu'il ait conservé le grain et la couleur du bois, c'est une masse de pierre solide; le cœur de l'arbre est d'un magnifique poli. La pétrification est lisse et dure, elle ressemble aux pierres à aiguiser; elle est un peu plus cassante, mais on peut très-bien s'en servir pour donner du tranchant à un rasoir ou à un canif. Du côté où le soleil avait rendu le bois sec et noir, avant qu'il fût pétrifié, la couleur et les fissures presque imperceptibles du bois ont été parfaitement conservées. Quelques éclats du tronc semblent avoir été pourris avant la transformation en pierre, ils présentent une apparence remarquable; c'est bien de la pierre dure, mais les extrémités paraissent éraillées, comme une tige de rotin que l'on aurait machée; elles sont si filamenteuses et si souples, que l'on pourrait s'en servir presque

comme d'un pinceau. La plupart de ces arbres étaient des pins; cependant on suppose que le plus gros était un cyprès. La gomme ou la résine fournies, lorsqu'ils étaient à l'état d'arbres, a aussi subi les effets de la pétrification; elle étincelle au soleil comme des gouttes légères de rosée; lorsqu'on brise quelques morceaux de ces pierres, on découvre à l'intérieur de larges plaques de résine pétrifiée qui forment au milieu du bois une espèce de marquerie qui scintille comme de l'argent poli.

LE THERMOMÈTRE MÉTALLIQUE DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE. — Le célèbre directeur de l'Observatoire du Vésuve vient de construire un nouveau thermomètre, d'après la demande qui lui en a été faite par l'Impératrice de Russie. Il s'agissait de fabriquer un appareil destiné à annoncer, par un signal, les changements de températures, du milieu où il est plongé. M. Palmieri a imaginé un système de thermomètre métallique fort ingénieux, qui, avant d'être envoyé à St. Pétersbourg, va être exposé dans une des salles de l'Académie des sciences de Naples. Aussitôt que la température change, on est prévenu par une sonnerie qui se met en mouvement. L'appareil est d'une si grande sensibilité que l'indicateur est presque toujours en action. Grâce à une disposition particulière, on peut en outre connaître les températures maxima et minima dans un temps déterminé. Le thermomètre du professeur Palmieri va être placé dans la voiture de voyage de l'Impératrice de Russie, où l'on pourra facilement obtenir désormais une température égale.

LES TROMBES ET LES TACHES SOLAIRES. — Dans une communication antérieure, M. Faye a déjà insisté sur l'analogie qui lui paraît exister entre les trombes terrestres et les taches solaires. Celles-ci étant manifestement creuses, il faut pour que la comparaison soit légitime, prouver que les taches solaires ont leur siège dans les hautes régions de l'atmosphère et se propagent de haut en bas, jusqu'à la rencontre du sol. On a peine à comprendre que les météorologistes aient précisément adopté la manière de voir inverse, d'après laquelle les trombes seraient des appareils d'aspiration. Il est bien aisé au savant astronome de montrer dans quelle erreur sont tombés ses devanciers, car l'alimentation de la trombe par en bas serait absolument inexplicable. Au contraire, on s'en rend compte bien aisément, si on la compare aux tourbillons qui ont lieu dans l'eau dans tant de circonstances. Comme M. le général Morin l'a rappelé, de pareils tourbillons se produisent souvent sur le Rhin, en avant des épis que le service des ponts-et-chaussées construit pour protéger la rive. Ces tourbillons commencent par être des entonnoirs peu profonds, mais la vitesse s'accroissant, ils prennent insensiblement la forme de puits allant toucher le fond. Ces puits, véritables Maelstroms en miniature, sont entraînés par le courant et aspirent tout ce qui se trouve dans leur sphère d'activité. Il n'est pas rare que des canots légers "piquent une tête" dans ces gouffres, et le batelier ne s'en tire pas toujours sans peine. Pour M. Faye, la trombe proprement dite n'est que la reproduction dans l'atmosphère de ce phénomène si fréquent dans les cours d'eau. La cause est la même et tous les détails se trouvent être semblables. En terminant sa communication, M. Faye constate avec satisfaction que ses idées relatives à la concavité des taches solaires sont à la fin adoptées en Allemagne, où elles avaient rencontré tant d'opposition de la part de M. Kirchhoff et de son école. Une récente publication de M. Zollner montre que, sur ce point, il s'est converti aux idées de notre compatriote. Toutefois, sa théorie du soleil est différente, et ajoutons-le, elle paraît inacceptable. Pour lui, le soleil est une sphère liquide, comme une masse de lave en fusion, enveloppée d'une épaisse couche de nuages qui constitue la photosphère. Si, pour une cause que l'auteur ne précise pas, cette couche de nuages vient à se briser en un point, la surface du liquide sous-jacent peut rayonner vers les espaces; elle se refroidit donc, et en ce point se forme un grumeau de scorie, qui est justement le noyau d'une tache. On avouera que cette supposition est bien peu probable. A part l'épaisseur de 600 lieues qu'il faut attribuer à la photosphère (c'est la profondeur mesurée des taches), et qui rend le refroidissement par rayonnement bien difficile, il faut supposer, pour que la scorie puisse se former et subsister, qu'aucun courant n'existe dans la mer liquide et que son mouvement est rigoureusement le même que celui de la photosphère. Or cela est absolument impossible.

SEMBAINE POLITIQUE

Le Parlement Fédéral vient enfin d'être convoqué, à la date du 4 février prochain, pour l'expédition des affaires. Le traité de réciprocité, dont la discussion a causé tant de divergence d'opinion dans la presse et dans les diverses chambres de commerce de la Puissance, va subir l'épreuve finale. Cette discussion donnera lieu sans doute à des débats substantiels et nourris.

broisie à tous ses bons hommes et ne voir la nature qu'à travers un nuage de fard et de poudre de riz.

Les arts plastiques du XVIII^e siècle avaient tous la couleur Deshouillères.

Partout les blancs moutons, des bergères enrubannées, des houlettes enquirandées et des ne m'oubliez pas sur l'herbette.

Aujourd'hui, nous voilà tombés dans l'excès contraire.

Sous prétexte d'en revenir à la belle nature, on entreprend le chaudron, le tourne-broche et tout ce qui concerne le trivial et le hideux.

Si encore on s'en tenait au hideux vrai ! mais pas du tout.

Ce hideux est faux comme étaient fausses les fâdes paysanneries de Vateau et de Boucher, qui au moins avaient des qualités inconnues à l'école moderne : la couleur et le style !

Voilà donc où nous ont menés les excès du romantisme !

Peut-on s'en plaindre ?

Non, ma foi !

Après une école buissonnière dans les chemins de traverse du trivial, l'art, reconnaissant qu'il a fait fausse route, reprendra sans doute la voie que lui ont tracée les grands maîtres.

Il aura perdu du temps, mais non sans profit pour l'avenir.

J. W. MILLER.

Rimouski, 1er janvier 1875.

UN BERCEAU

Comme un jeune poussin sous l'aile
De sa mère, l'humble berceau,
Près de la couche maternelle
Sommeille, à l'ombre d'un rideau.

La mère près de lui repose,
Elle hésite à fermer les yeux
Pour mieux surveiller ce nid rose
Qu'elle a fait chaud, doux et soyeux.

De temps en temps elle s'incline,
Plonge sa tête au fond du lit,
Et, dans les flots de mousseline,
Un baiser joyeux retentit ;

Mais elle devient toute rouge,
Et son cœur inquiet frémit,
Si, lorsque la fillette bouge,
L'osier de son berceau gémit.

Chère mère ! sa vie entière
Palpite sous ce petit drap,
Elle pleure, elle est toute fière,
De le voir, de le sentir là.

Car le berceau c'est tout un monde,
Plein de promesse et d'avenir ;
C'est la source pure et féconde
Où l'homme apprend à rajeunir ;

C'est à son chevet qu'on oublie
Les nuages des mauvais jours ;
Il apaise, il réconcilie,
Il ressuscite les amours ;

Sous son blanc rideau qui frissonne,
Les soutires sont épiés ;
Autour de lui chaque personne
Marche sur la pointe des pieds.

Ainsi que dans un sanctuaire,
On parle bas à son côté,
Et sur lui plane un atmosphère
D'amour et de sérénité.

Et quand sonne l'heure critique
Où le nid est abandonné,
On garde la sainte relique
Pour quelque prochain nouveau-né !

R. D.

FAITS DIVERS

CATASTROPHE.—Le Collège Masson, de Terrebonne, vient d'être entièrement détruit par un incendie. Les élèves sont tous revenus dans leur famille. Les détails au prochain numéro.

Les citoyens de Lavallière ont adressé une requête au gouverneur-général le suppliant de vouloir bien user de sa souveraine prérogative pour sauver l'infortuné Ambroise Lépine de l'échafaud et accorder une amnistie générale.

INCENDIE A MONTREAL.—Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures du matin, un incendie a éclaté au No. 47, rue St. Paul.

Malgré les efforts des pompiers, la maison a été consumée, et chose plus triste, hélas ! deux victimes, Mme Choquette, âgée de 72 ans, et Louis Girard, jeune homme de 23 ans, ont été retrouvés dans leurs chambres ; l'un asphyxié par la fumée, l'autre le corps à demi-carbonisé.

LA TAXE DES EGLISES ABOLIE.—Nous voyons avec le plus grand plaisir qu'à une assemblée des présidents des différents comités de la Corporation de Montréal, plusieurs amendements à la nouvelle Charte de la Cité ont été proposés et passés, entre autres celui de l'exemption formelle des taxes pour toutes les églises et les institutions de charité de cette ville.

Les habitants de la paroisse de Gentilly, comté de Nicolet, ont signé une requête demandant au gouverneur-général d'accorder le pardon de Lépine et l'amnistie à tous les méfaits impliqués dans les affaires du Nord-Ouest. Cette requête portait 382 signatures.

Les habitants de Rigaud ont aussi envoyé au gouverneur-général une requête portant 1,100 signatures, et demandant le pardon de Lépine et l'amnistie.

Le 26 décembre dernier, à Northampton, Mass., a eu lieu une grande assemblée des Canadiens-Français de cette localité et des environs. Plus de 2000 personnes étaient réunies dans la grande Salle St. Jean-Baptiste. Ces braves gens passèrent des résolutions et signèrent une pétition demandant la grâce du malheureux Amb. Lépine et amnistie générale. Cette pétition va être envoyée à Son Excellence le gouverneur-général, à Ottawa. M. Adolphe Ménard agissait comme Président, M. Alfred Parenteau, Vice-Président, et M. J. S. Cusson, Secrétaire.

BONNE ACTION.—Une série de soirées seront données, sous quelques jours, au Palais Musical de Montréal, pour venir en aide à la famille de Lépine.

Le pont de glace reliant Montréal à Longueuil et à l'Île Ste. Hélène offre maintenant toutes les conditions désirables pour l'utilité publique.

La traverse de Longueuil suit à peu près le même tracé que celle de l'an passé ; celle de l'Île Ste. Hélène prend son point de départ au marché Bonsecours.

On pousse activement les travaux sur la route en amont du pont Victoria.

NOS GRAVURES

C'EST-Y TOI ?

Sous un ciel gris et triste, une rue déserte et silencieuse ; sur le sol, une épaisse couche de neige, fine et blanche, formée de flocons fraîchement tombés ; éclairant ce coin, la lumière blafarde de la fin d'une de ces courtes journées de décembre. Nous sommes en hiver, et c'est aussi l'heure de la sortie de l'école.

Deux personnages au milieu de ce décor. Que font-ils ?

L'un, jeune bambin de sixième, son ardoise et ses éléments latins sous le bras, serre dans ses doigts crispés par la colère, une énorme boule de neige qu'il s'apprête à lancer en plein visage. Son casque, tombé à quelques pas, indique que l'attaque a été chaude, car l'aveuglante nuée des projectiles a laissé sur le pardessus des marques visibles de l'espièglerie d'assaillants disparus.

L'autre, jeune garçon, à l'allure pacifique, fort de son droit et sûr de son innocence, passant de hasard sans doute, car la bouteille qu'il porte annonce un achat chez l'épicier voisin, s'arrête étonné, et toise d'un tel œil son adversaire courroucé, que celui-ci n'ose exécuter sa menace.

Soyez de bonne foi, lecteur. Ne vous est-il point souvent arrivé pareille algarade, au temps jadis ?

Aujourd'hui même que vous êtes devenu sérieux, contribuable et électeur, vous passez d'un pas tranquille dans un quartier désert, sans songer à mal, lorsque au détour d'une rue, paf ! vous recevez une pelotte dans le dos. Vous vous retournez brusquement ! Pif ! une autre vous atteint au visage. Grommelant, écarquillant les yeux, essuyant à la hâte les éclaboussures, vous vous secouez comme un chien mouillé. Eh bien ! qu'à cette minute, un passant, d'abord inaperçu se montre, de suite vous le dévisagez avec arrogance ; vos yeux l'interrogent et semblent l'accuser. Et ce-

pendant vous avez trente, quarante ou même cinquante ans !

Si vous en aviez douze, votre portrait ne remplacerait-il pas sur notre gravure celui de l'écolier ?

Vous dites non ?

Tout le monde dira oui !

ENNEIGÉ

A certains phénomènes de la nature, il faut des mots nouveaux pour les décrire et les peindre : c'est pourquoi nous nous sommes servi d'un néologisme.

Ne croirait-on pas ce paysage la reproduction d'une scène des Alpes ? Ces arbres dépouillés, mordus par la bise, ces maisons à moitié ensevelies sous la neige, la solitude du lieu, tout, jusqu'à la paire de raquettes, abandonnées sur le chemin, indique une de ces froides journées d'hiver, où l'on entoure le grand poêle de famille, tandis que les vieux parents, racontent aux enfants les rigueurs d'autres saisons passées.

Personne au dehors, pas un être, pas un animal. Chacun se chauffe et jouit avec délices, soit en fumant, soit en faisant une partie de cartes, les femmes en tricotent, des chaudes effluves dont on distingue la vapeur mobile flotter autour du foyer.

Ce groupe de maisons pris aux environs de Montréal, autour de la Montagne, raconte notre hiver avec une éloquence tellement vraie que la photographie égale cette fois le pinceau d'un artiste.

LES ÉTRENNES DU COUSIN DE MANITOBA.

Le choix des étrennes et des joujoux pour les enfants est fort borné à Manitoba. Qu'envoyer du fond de ces solitudes ? Le chef d'une des tribus qui errent dans ces territoires, pourrait à la rigueur expédier quelques *scalps* fraîchement cueillis sur les têtes ennemies, un sac de *pémican*, des peaux de *buffalos*, le bois branchu d'un orignal, ou la rare fourrure d'un renard argenté ? Mais, outre que ces choses ne sont pas toujours à la main, que feraient les enfants de ces raretés.

Comme le gibier pullule dans ces contrées giboyeuses, on enverra donc une bourriche pleine.

La veille, on a reçu la lettre d'avis de l'expéditeur, du bon cousin de Manitoba. La gravure nous fait assister au déballage de la précieuse cargaison.

Au coup de sonnette un peu brutal, au bruit de l'express s'arrêtant devant la porte, toute la maison a couru au devant du commis.

Toute la famille assiste à la curée. Les enfants ont aidé la mère à faire sauter le couvercle ; l'adresse et la tresse d'osier géant aux pieds du plus jeune bambin, disent l'empressement et la curiosité qu'on a mis à ouvrir la bourriche. La mère tire une à une les pièces alléchantes, perdrix, poules de prairies, &c. L'un des enfants interroge sa sœur du regard ; l'aîné, la main appuyée sur l'épaule maternelle, regarde ainsi que sa sœur le fond du panier d'un air sérieux.

Au premier plan le bébé s'est emparé d'un pot de confitures et a fait un petit tas de fruits. La bonne tient à deux mains le plateau surchargé ; au fond de l'appartement, un quatrième enfant, présente à sa tante malade un énorme et croustillant pâté, tandis que la grand-mère lui fait signe de la main de modérer sa joie.

Tout le monde est en liesse, jusqu'au chien de la maison qui, lui aussi, aura sa part de cette alléchante exhibition.

Donner tant de joie et de plaisir au moyen de quelques coups de fusil, n'appartient qu'aux colons de Manitoba ; et ce n'est point jeter sa poudre aux moineaux que de causer une telle explosion de cris de joie et de bonheur.

L'ALSACE EN DEUIL.

Triste et résignée, mais digne et fière encore sous la pâleur de son front, elle est là, debout, immobile, les bras pendants, les mains à demi-croisées, enveloppée dans son costume national comme dans les plis d'un drapeau.

Ses yeux larges et profonds qu'ont agrandis les larmes, sont tournés vers le ciel, et semblent y chercher un vengeur.

A la noblesse de cette attitude ferme et simple, à ce bonnet gracieux et léger comme une aile de papillon, aux broderies d'or fin, aux paillettes d'argent, semées sur le corsage, dont les plis d'un châle à franges recouvrent les contours : aux manches bouffantes de la chemise, qui laissent les bras à demi-nus, à cette juppe légèrement plissée, tombant droit sur la hanche puissante ; qui ne reconnaît, sous cette mise coquette, à ses traits délicats et résolus, l'Alsace, la fille deux fois ravie à sa mère, la France !

Heureux privilège de l'art ! C'est le secret de la peinture et de la sculpture de synthétiser les choses, et de résumer en un seul personnage au moyen de quelques coups de burin ou de pinceau, toute une épopée, tout un siècle !

Cette superbe gravure de l'Alsace en deuil n'évoque-telle pas tout un passé ?

Quel tableau, quel bas-relief raconteraient mieux les douleurs, les sacrifices et les périls de l'invasion : combats, scènes de pillage, bourgs incendiés, habitants éperdu fuyant leurs foyers dévastés. Qui, plus éloquemment qu'elle, vous dira l'insolence du vainqueur, les humiliations de la défaite, tous les sanglants outrages de la fortune !

Elle nous dit tout cela, mais sa pose enseigne aussi qu'il ne faut point désespérer ; elle nous prêche la constance. Calme, belle et rayonnante en ses atours, sous les éclairs de la cocarde tricolore qui orne son bonnet, Elle restera devant le monde jusqu'au jour de la revanche, comme l'incarnation vivante de la justice et du droit violés en sa personne ; l'image la plus pure de la fidélité au malheur. Pour la France, cette captive explorée fait aujourd'hui sa consolation et son orgueil, en attendant qu'elle en fasse bientôt le bonheur et la gloire !

MODES

Quelle coquetterie dans cette toilette de ville ! quelle richesse simple et de bon goût ! Emprisonnant une collerette de tulle, un gilet fermé étale une rangée de boutons brillants ; la veste délicieuse, à parements de dentelle, aux revers de velours retenus aussi par des boutons, couvre de sa garniture en passementerie la double juppe, autour de laquelle une ruche fait courir ses bouillons neigeux.

Cette toilette est ce qu'il y a de mieux pour la ville.

Rien qui fasse ressortir les grâces et l'élégance de la personne comme cette toilette de soirée : tout tulle et dentelle. C'est d'une légèreté aérienne, on dirait le vêtement d'une fée.

Ces manches Marie-Antoinette, ce corsage cuirasse, en velours noir, d'où se détache, comme le grand cordon d'un ordre de chevalerie, la double tresse qui retient une charmante aumônière, la double juppe avec sa triple rangée de volants, garnis chacun d'une ruche de blonde, tout ce costume à la fois original et de bon ton, a aujourd'hui la vogue.

On varie les ornements, quelques accessoires, mais on ne change rien au dessin même de cette gravure. A. ACHINTRE.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consumption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

M. LEVI RUGGLES CHURCH

PROVISEUR-GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE
QUÉBEC

A la salle de lecture, au restaurant, à la bibliothèque, ou traversant les couloirs du parlement, si vous rencontrez un homme

de haute taille, de mise et de démarche élégantes, portant un peu haut une tête fine, avec des traits réguliers, le visage encadré d'une paire de favoris couleur d'épis murs, inutile de demander le nom de ce député, c'est M. L. Ruggles Church, représentant le comté d'Ottawa.

Descendant d'une ancienne famille anglaise qui laissa les Etats-Unis, lors de la guerre de l'indépendance, M. L. Ruggles Church naquit à Ottawa, fit ses études aux collèges de Victoria, Cobourg, McGill, Montréal, et se fit successivement recevoir docteur en médecine et avocat. Etudier

les lois de l'organisme et l'organisme des lois, c'est on ne peut mieux employer sa jeunesse: cela décèle un tempérament intellectuel rare, une intelligence d'élite.

Par son éducation, sa fortune, M. Ruggles Church avait tous les droits possibles à briguer les suffrages des électeurs; c'est



L'HON. LEVI RUGGLES CHURCH, PROVISEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE TOPLEY, OTTAWA

ce qu'il fit avec succès aux premières élections de la législature de Québec, en battant son adversaire, M. McGreevy, frère de l'hon. Sénateur du même nom, par une majorité de 666 voix.

Très-sympathique d'abord et de manières, le membre du comté d'Ottawa aime beaucoup notre nationalité et parle fort bien le français; il s'est occupé particulièrement du Code Municipal, a fait partie de nombreux comités et prononcé deux dis-

cours remarquables: le premier, un petit chef-d'œuvre littéraire, en réponse à l'Adresse; le second au sujet du chemin de fer du Canada-Central, discours tout émaillé de statistiques précieuses sur les ressources du comté d'Ottawa, que M. Ruggles Church connaît dans tous ses moindres détails.

Orateur à la mode parlementaire anglaise, M. L. R. Church, dont la parole jouit d'un grand crédit, ne laisse passer aucune

question importante sans la juger. Il est l'auteur du bill, *Pour autoriser les ministres de l'Eglise connue sous le nom de "l'Eglise Catholique et Apostolique" dans la Province de Québec, de célébrer des mariages et de tenir des registres de baptême, de mariage et de sépulture*; et d'un amendement relatif au terminus du chemin de fer de la rive Nord de Montréal. M. L. Church a parcouru l'Europe et visité la Russie et la Pologne. Dans sa famille on compte sept médecins;

ce sont les sept Machabées de la faculté.

Pour tout dire, un des meilleurs députés du temps présent et une des réserves de l'avenir.

La biographie que nous venons de reproduire est tirée du volume de nos portraits parlementaires. Nous avons assez bien jugé l'homme, alors, puisque nos prédictions se sont réalisées, et que le Procureur-Général de 1875 est le même homme que le député de 1871.



LES ÉTRENNES DU COUSIN DE MANITOBA



CC EST-V. TOU



L'ALSACE EN DEUIL



1. DEMI-TOILETTE DE SOIRÉE



2. DEMI-TUNIQUE ET CORSAGE A BASQUES

MODES



ENNEIGÉ—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE D'HENDERSON

les traitait un peu comme des enfants mutins.

Lord Gosford, fit ce qui ne s'était jamais fait avant lui; il nomma à des emplois quelques hommes populaires du parti canadien. On cria au scandale parmi les Antis et les Chouayens, mais l'élément patriotique prenait chaque jour des forces nouvelles, et le gouverneur, en s'attachant au groupe qui songeait à faire reparaitre le *Canadien*, était bien inspiré. Par dépit, ceux qui n'auraient pas, ou qui n'avaient plus l'oreille du château, désignaient M. Parent et ses amis sous le nom de « petite famille ».

Vers 1830, une nouvelle génération de jeunes patriotes pleins d'ardeur commençaient à se mêler de politique, et quelques-uns d'entre eux arrivaient en Chambre où ils menaçaient d'éclipser les vieux défenseurs de nos libertés, les vétérans de nos guerres parlementaires. Ces jeunes et vives intelligences, enchantées de leurs premiers succès, trouvèrent bientôt que la respectable *Gazette de Québec* ne mettait point assez de vivacité dans ses allures, et prirent le parti de fonder un nouveau journal, qui fût plus intimement lié à la défense de leurs opinions politiques, religieuses et nationales. (1)

« Ce qu'il fallait, dans notre intérêt national, c'était un journal qui, sans faire appel aux préjugés et à l'ignorance des masses, demandât avec fermeté et avec la modération du bon sens, les droits qu'on nous refusait et sans lesquels nous nous trouvions livrés au bon plaisir de gouverneurs entourés et conseillés par nos ennemis naturels. » (2)

La soustraction des biens des jésuites avait retardé les progrès de l'éducation. Les tentatives sourdes et parfois ouvertes de gêner les Canadiens dans l'exercice de leur religion aigrissaient tous les esprits. La détermination de soumettre le clergé, du haut en bas, à la tutelle gouvernementale, ne rencontrait pas un seul support parmi les Canadiens. La persistance d'un prince et de ses délégués à ne faire usage que de sa langue propre sans s'inquiéter si elle était comprise de la masse des gens du pays, froissait douloureusement ces hommes qui, ainsi que leurs pères, avaient su marcher au premier appel du trône et couvrir avec honneur la frontière, cette même frontière où on leur enlèverait le droit de s'établir sous prétexte qu'ils y seraient trop près des Yankees!

La révolution de 1830 eut du retentissement dans le Bas-Canada. L'esprit de résistance, resté à l'état latent dans notre population, se portait volontiers du côté de la politique des hommes qui avaient fait les journées de juillet en France. Puis la situation européenne était à l'orage; la Belgique donnait des signes non équivoques de révolution: La Pologne, le sabre à la main, les pieds dans le sang, défendait les restes de son existence nationale; l'Irlande, à la voix d'O'Connell, se tenait prête à agir et alarmait l'Angleterre, autant qu'avait jamais pu faire Napoléon. Lamennais, Lacordaire, Montalembert, agitaient les esprits dans le monde religieux et politique.

En Canada, M. Papineau avait à imiter O'Connell.

M. Parent, qui gardait son emploi à la *Gazette*, craignait toujours de se risquer dans l'incertain d'une entreprise de journal; mais la mesquinerie de Neilson trancha la difficulté. Une demande d'augmentation de salaire, qui ne se serait élevée qu'à quelques louis, et qui fut refusée, décida de tout. Le district de Québec allait avoir un organe dans le *Canadien*, ressuscité, comme celui de

Montréal en avait un dans la *Minerve*, fondée par M. A. N. Morin et M. Ludger Duvernay, trois ou quatre années auparavant.

La lecture était alors peu répandue. Peu ou point d'écoles existaient dans le pays. Cependant on agitait fortement la question d'en construire, et on y réussit assez bien. A part les amis politiques dévoués, aucune source d'encouragement n'était ouverte au journal en 1830.

Les inspireurs du nouveau *Canadien* étaient René-Edouard Caron, (lieutenant-gouverneur aujourd'hui), Elzéar Bédard (il devint juge), Hector Huot et son fondateur, Etienne Parent. Les trois derniers fournirent à la collaboration. Les vieux patriotes patronaient ces jeunes gens et les aidaient autant que possible. Sous leurs auspices et à la faveur de l'état du monde politique, on espérait tenir à la lame; on ne fut pas trompé.

« La presse politique, s'écrie Canning, c'est chez nous un instrument si puissant, qu'il n'est pas permis d'écrire sur la constitution anglaise, sans sentir son rôle; autrement votre peinture est incomplète, et vous ne nous représentez pas le système anglais actuel. »

Le premier numéro du *Canadien* (1er avril 1831), invoque le self-gouvernement :

« Point de milieu: si nous ne nous gouvernons pas, nous serons gouvernés... Longtemps l'intelligence du peuple Canadien a permis à une petite classe d'hommes d'entasser à leur profit un monceau d'abus sous lequel nous avons failli être écrasés... Notre politique, notre but, nos sentiments, nos vœux et nos desirs, c'est de maintenir tout ce qui constitue notre existence comme peuple, et comme moyen d'arriver à cette fin de réclamer tous les droits civils et politiques qui sont l'apanage d'un juge anglais... C'est avec ces sentiments que nous prospérerons ou que nous tomberons. »

Le bureau du *Canadien* devint le foyer politique central du district de Québec. Des comités fondés dans les paroisses, s'y rattachaient de toutes parts et en recevaient le mot d'ordre. « Nos institutions, notre langue et nos lois » ralliant tous les Canadiens. Dans le numéro du 4 juin 1831, on conseille à nos compatriotes de former une association politique dont les rameaux s'étendraient par tout le pays pour permettre aux Canadiens d'agir d'ensemble sous le coup d'une seule et patriotique direction. Est-ce la première idée émise publiquement sur la St. Jean-Baptiste?

« J'avais une étoile polaire, répétait M. Parent, dans ses dernières années; tout ce qui tombait en dehors de ce cercle « nos institutions, notre langue et nos lois » était banni de ma politique. J'envisageais les questions d'après cette mesure. Il fallait qu'elles y entrassent; autrement je les combattais. Notre ligne de conduite est encore là. » Relisons sur la tombe de ce patriote les lignes qu'il écrivait il y a cinquante ans :

« Ce qu'un écrivain doit trouver de plus doux à la fin de sa carrière, c'est de n'avoir rien à effacer de ses écrits et de laisser un nom cher aux âmes sensibles et vertueuses: un bonheur si consolant vaut mieux que la gloire. »

Nous ne retracerons pas la vie politique de M. Parent. Ses écrits sont là qui en disent plus long que tous les articles que nous pourrions faire, et avant longtemps, nous dit-on, quelqu'un doit les publier en volumes. Il nous suffira de rappeler la part active qu'il a prise aux événements de 1832, alors que M. Tracy et Duvernay, emprisonnés par le pouvoir arbitraire du jour, virent se lever autour d'eux la population entière du Bas-Canada. C'est M. Parent qui partit de Québec pour présenter à M. Duvernay, à Montréal, la médaille offerte par les Canadiens. Non seulement

sa prose dans le *Canadien* réveillait les campagnes menacées, mais il improvisait des vers, des couplets qui devenaient vite populaires et parmi lesquels la chanson du *Chouayen* est restée et restera.

Cependant, l'opposition au gouvernement de l'Angleterre devait agir dans une certaine mesure et non pas chercher à emporter le morceau, comme on dit. La phalange des jeunes, arrivée au parlement n'entendait pas ménager la situation. Le vent était aux révolutions. Tout mouvement menaçait de prendre des proportions exagérées. En face de ces patriotes trop ardents, le groupe de Québec, dont M. Parent était la tête et la plume, se tenait en garde et invoquait la nécessité de ne pas aller au-delà d'une opposition constitutionnelle. A Montréal on ne l'entendait pas ainsi. La ferveur allait croissante. Les quatre-vingt-douze Résolutions préparées par M. Papineau, remaniées par M. Morin, et présentées par M. Papineau, allumaient la guerre aux quatre coins du pays. M. Parent dut borner ses efforts à maintenir le district de Québec dans les bornes de la modération, et il y réussit, entraînant aussi une partie du district des Trois-Rivières.

(A continuer.)

TABLETTES LOCALES

La question du bon marché des transports de l'Ouest aux ports de l'Océan et réciproquement de la mer aux Etats du Centre, occupe beaucoup nos voisins en ce moment. La lutte est ouverte entre New-York et Baltimore par la concurrence des lignes de ce dernier Etat et le *Baltimore and Ohio Railroad*. Boston, elle, a fait percer le tunnel Hoosac pour franchir les obstacles qui séparaient ses voies ferrées de la région des lacs. Quant à Montréal, l'élargissement prochain de ses canaux pour le passage des grands navires, assurera, espérons-le, la meilleure et la plus économique voie de transport; cette ville doit devenir le débouché naturel des céréales.

Voici de quelle manière le *Times* de New-York signale les inconvénients qui existent dans la cité impériale, et dont tous les négociants se plaignent :

« Nous entendons déjà parler de grandes maisons d'importation qui reçoivent de l'intérieur de nombreuses lettres où on leur dit d'expédier les marchandises par voie de Baltimore. Cela ne veut pas dire, on le comprend, que les marchandises seront simplement expédiées de New-York à Baltimore et de là vers l'Ouest. Cela signifie plutôt que certaines marchandises d'importation étrangère seront débarquées directement à Baltimore par les navires venant d'Europe. Cela signifie aussi que, si rien ne vient arrêter ce mouvement, les grandes maisons d'importation de New-York devront avoir une succursale à Baltimore, et avec le temps, si cette dernière ville conserve ses avantages, la maison centrale sera transférée à Baltimore et la succursale à New-York. En d'autres mots, New-York restera le centre financier, le Londres du pays, et Baltimore deviendra une sorte de Liverpool. »

« New-York restera toujours un centre financier, une grande ville manufacturière et le lieu de résidence préféré des gens riches, mais il est certainement possible qu'elle ait atteint l'apogée de sa grandeur commerciale. »

« Pour nous, le danger n'est pas seulement celui que nous fait courir la meilleure administration ou le meilleur service d'un chemin de fer rival, grâce auquel le *Baltimore and Ohio Railroad* peut transporter le fret à raison de trente-cinq cents, alors que ses concurrents de New-York font payer quarante-cinq cents. Le danger a une cause plus profonde. »

« Le négociant à New-York est constamment traité (comme l'a dit un jour certain fonctionnaire) comme si ses intérêts étaient directement opposés à ceux du gouvernement. Il ne trouve pas de facilités pour le débarquement de ses marchandises, dont l'emmagasinage est retardé; il est imposé à un taux très-élevé pour les bureaux et les magasins qu'il a ici; il n'a pas de moyens de transporter rapidement ses marchandises du navire au chemin de fer et vice versa. Sous tous les rapports secondaires, les affaires sont entravées. Le seul avantage de New-York est d'être le centre financier où viennent les acheteurs. »

« A Baltimore, dit-on, tout est différent. Les marchandises peuvent être transférées directement du steamer au chemin de fer. Les impôts sont peu élevés. On fournit au négociant et à l'expéditeur toutes les facilités possibles. Et le résultat est que le fret peut être débarqué et envoyé de Baltimore à Cincinnati pour ce que coûterait son passage à travers New-York. »

La Chambre de Commerce de Montréal, ayant à nommer des délégués pour se faire représenter à la Chambre de Commerce de la Puissance, a choisi tous les membres de sa délégation parmi l'élément anglais. Ce sont MM. W. Darling, A. Robertson, Thos. Cramp, G. A. Drummond, Ths. White, John McLennan et Storey.

Sur les observations faites par MM. Hodgson, D. McIntyre, Stewart, du *Herald*, qu'aucun canadien n'avait été choisi, il aurait été répondu, dit le *Witness*, que nos compatriotes auraient refusé d'être nommés.

Nous avons peine à supposer une pareille indifférence, pour ne pas dire plus, chez des hommes pratiques, et qui connaissent l'importance d'une mission semblable. Le renseignement du *Witness* est certainement erroné et la plainte du *National* sur cet ostracisme nous confirme dans nos doutes. Quoi qu'il en soit dans l'un ou l'autre cas, le résultat dû à l'exclusion systématique ou au refus péremptoire, est une fort triste chose.

Voici les dispositions principales, réglant le service des voitures et des transports dans la ville de Montréal :

Sec. 9.—Nul charretier ou cocher licencié n'effacera, défigurera, renversera, couvrira ou cachera de quelque façon que ce soit, ou rendra illisible son numéro, ou permettra à quelqu'un de le faire.

Sec. 10.—Tout fiacre, carrosse, omnibus, char urbain, cab, calèche ou autre voiture de louage, licenciés pour le transport des passagers devra, lorsque l'on s'en sert la nuit, porter, dans un endroit apparent de chaque côté de la voiture, deux lanternes allumées, avec des verres unis en face et de chaque côté, et sur lesquels sera peint en lettres noires le numéro de la licence, de manière à ce qu'il puisse être vu et lu distinctement, que la dite voiture soit arrêté ou en mouvement: quant aux omnibus ou aux chars urbains, on pourra faire peindre tel numéro sur les vitres des châssis de côté où il pourra être vu distinctement.

Sec. 11.—Les différents taux ou charges énumérés et spécifiés dans le cahier suivant seront les seuls taux ou charges que les cochers ou conducteurs de voitures de louage dont on se sert pour le transport des passagers dans les limites de la dite cité auront droit de demander ou recevoir, et nul cocher ne demandera ou recevra des taux ou prix plus élevés que ceux contenus dans le dit cahier, savoir :

CAHIER DES CHARGES POUR LES VOITURES DE LOUAGE.

VOITURES A UN SEUL CHEVAL

D'aucun endroit à un autre, sans arrêt :

Pour 1 ou 2 personnes 25 cts.
" 3 ou 4 " 40 cts.

D'aucun endroit à un autre et retour, pourvu que la course ne dépasse pas $\frac{1}{2}$ heure :

Pour 1 ou 2 personnes 35 cts.
" 3 ou 4 " 40 cts.

Lorsque la course dépassera la demi-heure le prix sera à l'heure.

A L'HEURE

Pour la première heure :

Pour 1 ou 2 personnes 60 cts.
" 3 ou 4 " 75 cts.

Pour chaque heure subséquente :

Pour 1 ou 2 personnes 50 cts.
" 3 ou 4 " 65 cts.

VOITURES A DEUX CHEVAUX

D'aucun endroit à un autre, sans arrêt :

Pour 1 ou 2 personnes 40 cts.
" 3 ou 4 " 50 cts.

D'aucun endroit à un autre et retour, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :

Pour 1 ou 2 personnes 55 cts.
" 3 ou 4 " 65 cts.

Lorsque la course dépassera la demi-heure le prix sera à l'heure.

A L'HEURE

Pour 1 ou 2 personnes \$0.80
" 3 ou 4 " 1.00

Les fractions d'heures seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins d'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé cinquante pour cent en sus du tarif pour les courses depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au-delà des limites de la cité, dès que l'engagement est passé et conclu dans les limites de la cité.

BAGAGE

Pour toute malle ou boîte portée sur l'une des voitures susdites :—10 cents.

Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage ou valises que les passagers peuvent porter à la main.

(1) F. Génin. La *Gazette de Québec* p. 52.

(2) Le *Canadien*, 1er avril 1872.

